

Avez-vous beaucoup lu?

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **65 (1936)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ces bonnes dames..., saynète enfantine. Adaptation de Th. Luscher. Musique de E. Jaques-Dalcroze. Edition Fœtisch.

Ces bonnes dames !... Ce sont celles de St-Gervais et d'ailleurs qui jacassent à la fontaine et qui lavent non seulement leur linge sale, mais celui de tout le village...

On comprend que cette jolie et vivante chansonnette de Dalcroze ait tenté un metteur en scène. Faire mimer chacun de ces couplets (il y en a 10 !), les lier par un texte tout simple, mais qui leur donne une signification spéciale, transformer la chanson en une saynète enfantine, tel fut le but de Th. Luscher. Ajoutons qu'il a parfaitement réussi et que *Ces bonnes dames* est une chose charmante dont s'empareront non seulement les instituteurs soucieux d'inscrire au programme d'une soirée scolaire un numéro à succès, mais aussi nos sociétés locales, toujours à l'affût de choses divertissantes et jolies.

M. Matter.

Avez-vous beaucoup lu ?

Qu'est-ce que lire beaucoup ?

Lire un livre par semaine, est-ce beaucoup lire ? Il ne semble pas, et pourtant combien de personnes lisent 52 livres nouveaux par an ? Supposons, néanmoins, que vous lisiez votre livre hebdomadaire, livre acheté — payé — et conservé ! Au bout de dix ans, vous voilà à la tête d'une bibliothèque de 520 volumes. Autre chose est de savoir ce qui vous en reste en tête...

Si vous avez 50 ans, et que, depuis l'âge de 15 ans, vous avez été fidèle à vos lectures, cela fait 1,820 ouvrages dont vous avez tiré tout le suc.

Pourrez-vous alors vous vanter d'avoir beaucoup lu ? Malheureux, savez-vous qu'à ce régime vous n'aurez pas même absorbé en 35 ans le $\frac{1}{5}$ des seuls livres publiés en français au cours d'une année ?

Eh bien, nous lisons donc 3 livres par semaine, 156 du 1^{er} janvier au 31 décembre, 5,460 en 35 ans, et cela nous conduira à la gloire d'avoir dévoré une quantité de livres égale à... la moitié de ceux qui parurent en français en 1931, à savoir exactement 10,307.

Etes-vous courageux ? Apprenez donc que 4,000,000 de volumes gisent à la Bibliothèque nationale de Paris : 19,800,000 ouvrages français dans les bibliothèques publiques de l'Europe qui contiennent en tout 191,000,000 de livres écrits en diverses langues. Etes-vous découragé ? Il n'y a pas de quoi cependant : si on les distribuait aux Européens, il y aurait juste là de quoi donner un livre à chaque citoyen de France, d'Allemagne, d'Italie et de Grande-Bretagne.

Quand donc aurons-nous tout lu ?

Heureusement qu'en lecture, mieux vaut la qualité que la quantité.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. A Fribourg, jeudi 16 janvier, à 2 heures, au Pensionnat Sainte-Ursule.

Nous avons le plaisir d'enregistrer un don anonyme de 20 fr. en faveur de notre fonds de retraite.

Merci à la généreuse donatrice !